

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 3 juillet 2021 tenue à 17h Salle Camille Saint-Saëns, Mairie de Louveciennes**

Assistaient : 49 adhérents + 52 pouvoirs soit 101 adhérents, à jour de cotisation, présents ou représentés.

Le Président de l'association Alain MAILLET déclare l'AGE ouverte.

Puis sont abordés les différents points de l'ordre du jour :

Résolution n°1 : vote de confirmation de l'élection de trois nouveaux administrateurs.

Le Président rappelle qu'il convient de confirmer les trois administrateurs MM. Claudine ALHERITIERE, Bernard BATISSE et Philippe NUSBAUMER cooptés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2021. Leur mandat de trois ans s'achèvera lors de l'AGO qui clôturera les comptes de l'exercice 2022-2023.

Il est alors procédé aux votes :

- Claudine ALHERITIERE : abst. 0 / contre 0 / élue à l'unanimité
- Bernard BATISSE : abst. 0 / contre 0 / élu à l'unanimité
- Philippe NUSBAUMER : abst. 1 / contre 0 / élu à l'unanimité.

Le Président félicite les trois nouveaux élus.

Mise à jour des statuts de l'association

Résolution n°2.1- nouveau nom de l'Association

L'AGE est appelée à choisir entre les deux noms suivants : "Amis du Domaine de Marly" ou "Amis du musée du Domaine royal de Marly".

Après que le Président ait rappelé que les résolutions en AGE doivent être adoptées à la majorité des 2/3 des présents ou représentés, il est procédé au vote.

Sur les 49 présents : 1 abstention / 36 voix pour « Amis du Domaine de Marly » / 12 voix pour « Amis du musée du Domaine royal de Marly »

Sur les 52 pouvoirs : 1 abstention / 36 voix pour « Amis du Domaine de Marly » / 15 voix pour « Amis du musée du Domaine royal de Marly ».

Au total : 72 voix (36 + 36) pour « Amis du Domaine de Marly » / 27 voix (12 + 15) pour « Amis du musée du Domaine royal de Marly » / 2 abstentions (1 + 1)

Soit $72 + 27 + 2 = 101$ voix exprimées.

La majorité des deux tiers requise étant dépassée, la résolution en faveur de "Amis du Domaine de Marly" est adoptée.

Résolution n°2.2 - Extension des missions de l'Association

Les travaux de réflexion menés par le Conseil ont conclu à la nécessité de promouvoir, en sus du musée et du Parc, la Machine de Marly.

Les modifications liées au vote des points 2.1 et 2.2 entraînent une nouvelle rédaction de l'art.1 des statuts

Art.1 : nouvelle rédaction

L'Association d'intérêt général "Amis du Domaine de Marly", fondée en 1982, a pour objet d'apporter son soutien au musée du Domaine royal de Marly afin d'en promouvoir le développement et le rayonnement, de contribuer à la conservation et à l'embellissement du Parc de Marly et enfin d'aider à la mise en valeur de la "Machine de Marly" et de l'ensemble des installations liées.

Il est procédé au vote de cette résolution : abstention 0 / contre 0 / la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2.3 – autres modifications de rédaction des statuts

-le titre des statuts (1ère ligne) ;

-article 1 : voir ci-dessus

-article 2 : remplacer à quatre reprises le mot « Musée-Promenade » par « Musée » tout court ;

-article 3 (2ème §) : le nom + l'adresse postale du musée ;

-article 4 (à propos des membres d'honneur) : remplacer « Musée Promenade » par « Musée » ;

-article 8 (dernier §) : remplacer « Musée Promenade » par « Musée » ;

-article 10 (à la fin du 1er §) : remplacer « article 8 » par « article 9 ».

Il est procédé au vote de ces modifications : abstention 0 / contre 0 / la résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale extraordinaire close à 18 h. 10.

Le Président
Alain MAILLET

La Secrétaire
Sophie LARDENOIS